

Habilitation électrique - véhicules électriques ou hybrides : BEL - Expert auto

Ref. **HEve01-2**
Durée : 1.0 jour(s) / 7.0 heures
Formacode : 24049

Habilitation concernée : BEL

Avertissement :

Se présenter à la formation munie :

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, chaussures de sécurité, écran facial, gants isolants...) pour effectuer les travaux pratiques de la formation.

Pré-requis :

- Maîtrise orale et écrite de la langue française
- Avoir des connaissances élémentaires en électricité

Personnes concernées :

Personnel non-électricien (Expert auto) : exécutant des opérations d'expertise auto sur des véhicules électriques sous tension

Objectifs :

- Identifier la réglementation en matière d'électricité et des risques présentés par les batteries électriques embarquées (norme NFC 18-550)
- Appliquer les connaissances acquises aux travaux non électriques pour expertiser des véhicules électriques ou hybrides

Programme :

Enseignement théorique :

- l'évaluation des risques
- les grandeurs électriques
- les dangers de l'électricité
- les mesures de protection
-
- les limites, zones et opérations liées sur les véhicules électriques
- les équipements de protection les rôles et titres d'habilitations
- les outillages et matériels électriques
- la procédure en cas d'accident électrique
- la procédure en cas d'incendie électrique
- exécutant non électricien BEL : rôle et opérations de l'expert auto

Travaux pratiques sur vos véhicules électriques

Démarche pédagogique :

La formation est animée par un formateur disposant d'une qualification spécifique de formateur, selon les procédures de qualification de Bureau Veritas Exploitation.

Nos formateurs sont en mesure d'adapter le déroulé de la formation en fonction des attentes des apprenants.

Les méthodes pédagogiques utilisées sont :

- Méthode affirmative par exposé est limitée aux explications théoriques.
- Méthode interrogative avec un système de vote interactif TiMS éVal afin de favoriser l'engagement.
- Méthode active est appliquée continuellement par exercices de mises en situations pratiques sur un véhicule électrique mis à disposition dans le cadre des formations réalisées dans les locaux des clients.
- Méthode démonstrative est appliquée par jeux de rôles.



Evaluation et validation :

- du positionnement en début de session
- formative réalisée par quizz ou jeux pédagogiques
- sommative réalisée par QCM et mises en situations pratiques.

Délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné et d'une attestation complétée de l'avis du formateur.